

Aston iTrade



ASTON ITRADE FACTURE SA LEVEE

La fintech nancéienne spécialiste des relances de factures et de l'affacturage a choisi de faire entrer Seventure contre 3 M€. Les investisseurs, incluant des business angels déjà actionnaires, détiennent 40 % du capital.

Seventure a le nez creux en matière de fintech. À quelques jours d'intervalle, la société de gestion a investi dans les lauréats 2016 puis 2015 du prix « Fintech de l'année » décerné par le pôle de compétitivité Finance Innovation. Après Yelloan, elle est entrée le 20 décembre dernier au capital d'Aston iTrade Finance, éditeur d'une solution d'optimisation de la trésorerie, en particulier des factures, des PME et grands comptes. L'investisseur, premier fonds institutionnel actionnaire, lui apporte 3 M€. Un montant équivalent est levé sous forme de dette bancaire moyen terme et auprès de Bpifrance. La société n'avait pas mandaté de leveur, profitant notamment de sa visibilité née du gain de différents prix. « Nous avons d'abord contacté cinq fonds directement, puis dix nous ont approchés, dont Serena, Partech et Idinvest. Finalement, nous avons choisi Seventure car, au-delà de la relation humaine avec son équipe, nous étions sur la même longueur d'onde notamment concernant la stratégie de collaboration et non de concurrence avec les institutions financières », confie Amaury de la Lance, fondateur d'Aston iTF.

4 M€ déjà levés auprès de personnes physiques

Avant d'accueillir Seventure, l'éditeur nancéien avait sollicité des personnes privées, dont la moitié d'entrepreneurs de l'Est, à hauteur de 4 M€ au total. Parmi elles, François Enaud, directeur général de Sopra-

Steria jusqu'en mars 2015 et Étienne de Lasteyrie, associé-gérant de Ricol Lasteyrie. Après cette dernière levée, le fondateur, qui détenait jusqu'ici 70 % du capital via sa holding Lis, conserve la majorité à hauteur de 60 %.

978 % de croissance en quatre ans

Aston iTrade Finance fait partie des fintech les plus dynamiques de l'Hexagone, comme l'indique la progression de 978 % de son chiffre d'affaires entre 2011 et 2015. Une croissance néanmoins rentable, permettant un recours significatif à de la dette moyen terme. Sa plateforme Saas permet de relancer automatiquement les clients concernant leurs factures, une activité où il concurrence Sidetrade notamment, mais propose aussi une place de marché d'affacturage et d'assurance crédits. L'éditeur lorrain, disposant de bureaux de représentation à Paris, Mexico, Santiago du Chili, Hong Kong, Singapour et Taïwan, utilisera 70 % des fonds levés pour développer ses forces commerciales, habituées jusqu'ici à répondre à des appels d'offres ou entrants. Réalisant déjà la moitié de son chiffre d'affaires hors de France, il veut s'y renforcer en visant particulièrement l'Allemagne et le Royaume-Uni. L'effectif, qui était de 25 personnes - hors six prestataires de services - avant la levée de fonds, compte désormais 30 salariés et dix autres les rejoindront cette année. En 2017, il espère doubler à nouveau de taille, en atteignant les 4 Md€ de factures traitées.

Société cible ou acteur : Aston Itrad Finance

Acquéreur ou Investisseur : Seventure Partners, David Manjarres

Acquéreur Avocat Corporate - Structuration Fiscale : Jones Day, Charles Gavoty, Alexandre Wibaux

Société Avocat d'Affaires Corporate : Lamartine Conseil, Maxime Dequesne